

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

237e SEANCE

BALE, LE MARDI 11 JUILLET 1989 A 9 HEURES 30

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 235e et de la 236e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de juin et des premiers jours de juillet 1989.
- IV. Examen du Rapport No 35, établi par le groupe d'experts présidé par M. Raymond, sur les politiques monétaires en vigueur dans les pays de la CEE(2).
- V. Echange de vues sur l'évolution des finances publiques et implications pour la politique économique(3)
- VI. Echange de vues sur les suites à donner au Conseil Européen.
- VII. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VIII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les Gouverneurs trouveront à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
 - 2) Ce rapport a été transmis, par courrier, le 28 juin par le Secrétariat.
 - 3) Ce document, daté du 27 avril 1989, a déjà été transmis en vue de la séance de mai; faute de temps, son examen a été reporté à la séance de juillet.